

Revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD}



Noyaux ordinaires et FIRECODE^{MD}

Revêtement de qualité à haut rendement conçu pour être utilisé dans la plupart des systèmes extérieurs

- Le noyau de gypse traité ainsi que la face et l'endos en fibre de verre offrent une résistance à l'eau exceptionnelle.
- Se marquent et se cassent facilement pour permettre une installation rapide.
- Convient à la plupart des systèmes extérieurs lorsque le fabricant du parement extérieur le précise.
- Conforme ou supérieur aux exigences de la norme C1177 de l'ASTM.
- Inscription dans les évaluations du CCMC 13491-L.

Description

Le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD} de CGC est un panneau incombustible résistant à l'humidité et aux moisissures et conçu pour être utilisé sous les parements extérieurs au lieu des produits de revêtement en gypse ordinaires habituellement utilisés, comme le parement de brique, les systèmes de finition et d'isolation pour l'extérieur, la planche à clin, le parement de bardeaux, le parement de bardeaux de fente et le stuc.

Avantages

Résistant aux moisissures Résistance élevée aux moisissures et au mildiou (résultat de 10 selon la norme D3273 de l'ASTM).

Résistant à l'eau La surface du revêtement en mat de fibre de verre est résistante à l'eau.

Installation rapide à sec Se marquent et se cassent rapidement, aucun outil spécial ou aucun sciage requis; fixation rapide à l'aide de vis ou de clous.

Exposition Peut être exposé aux intempéries jusqu'à 12 mois après l'installation.

Rendement garanti Le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD} comporte une garantie de cinq ans contre les défauts de fabrication et une garantie de 12 mois pour l'exposition aux intempéries.

Restrictions

1. Le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD} ne doit pas être utilisé comme fond de clouage pour le parement extérieur.
2. Les exigences particulières relatives à l'espacement des éléments d'ossature et à l'espacement des fixations ainsi que les précisions ayant trait aux fixations, permettant de fournir la résistance requise à la charge latérale due au vent, relèvent du designer professionnel. (Se reporter aux pages suivantes pour obtenir les données et spécifications techniques.)
3. Le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD} résiste aux intempéries, mais n'est pas conçu pour être exposé de façon permanente à l'eau. Le protéger ainsi que tous les matériaux similaires des effets de l'érosion de l'eau qui s'écoule.
4. Emploi déconseillé pour le collage sur des surfaces de maçonnerie. Utiliser des bandes de fourrure ou des éléments d'ossature.
5. L'espacement maximal des montants est de 610 mm (24 po) c. à c.
6. Le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD} n'est pas une surface finie.
7. Le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD} n'est pas adapté à la pose de carreaux.
8. On déconseille l'emploi du revêtement de gypse lorsque celui-ci entrerait en contact avec des surfaces dont la température dépasse 52 °C (125 °F) ou lorsqu'il serait exposé à une telle température.

Données sur le produit

Dimensions 12,7 mm (1/2 po) et 15,9 mm (5/8 po) d'épaisseur, 1220 mm (48 po) de largeur et 2440 mm, 2475 mm et 3050 mm (8 pi, 9 pi et 10 pi) de longueur. D'autres dimensions sont disponibles sur commande spéciale.

Poids Environ 9,8 kg/m² (2,0 lb/pi²) pour les panneaux de 12,7 mm (1/2 po) d'épaisseur, 13,2 kg/m² (2,7 lb/pi²) pour les panneaux de 15,9 mm (5/8 po) d'épaisseur.

Configuration des bords Bords droits

Conformité aux normes Conforme ou supérieur aux exigences de la norme C1177 de l'ASTM, CCMC 13491-L, revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD} de 15,9 mm (5/8 po), homologué ULC et classé cUL, pour la résistance au feu; revêtement de 12,7 mm et de 15,9 mm homologué pour les caractéristiques de combustion superficielle et l'incombustibilité.

Résistance au feu Le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK^{MD} est incombustible lors d'essais menés conformément à la norme CAN/ULC S114. Caractéristiques de combustion superficielle — Propagation de la flamme de 0, dégagement de fumée de 0, lors d'essais menés conformément à la norme CAN/ULC S102. Résistance au feu — Les panneaux de 15,9 mm (5/8 po) sont conformes aux exigences de type X, telles qu'elles sont définies dans les normes C1396 et C1177 de l'ASTM lors d'essais menés selon la norme CAN/ULC S101. Ces panneaux sont homologués ULC et classés cUL pour la résistance au feu. Se reporter à la liste des équipements et des matériaux, résistance au feu d'ULC et au répertoire de la résistance au feu des Underwriters Laboratories pour des assemblages particuliers.

Adhérence par traction Supérieure aux exigences de 103 kPa (15 lb/pi²) conformément à la norme C297 de l'ASTM pour la colle à base de ciment et à base d'acrylique.

Données sur le produit (suite)

	Revêtement SECUROCK [®] de 12,7 mm (1/2 po)	Revêtement SECUROCK [®] de 15,9 mm (5/8 po)
Perméance à la vapeur ng/(Pa·s·m ²) [perm]	1425 [25]	1480 [26]
Résistance thermique selon la norme C518 de l'ASTM RSI (« R ») (po/pi ² °F/Btu)	0,07 (0,4)	0,09 (0,5)
Rayon de cintrage* Sec	2,7 m (9 pi)	2,7 m (9 pi)

*Espacement recommandé des fixations : 150 mm (6 po) c. à c. lorsque les panneaux sont courbés.

Données techniques

Propriétés physiques selon la norme C1177 de l'ASTM	Revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK [®] de 12,7 mm (1/2 po)	Revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK [®] de 15,9 mm (5/8 po)
Résistance à la flexion		
— Bord porteur perpendiculaire à la longueur du panneau	476 N (107 lbf)	654 N (147 lbf)
— Bord porteur parallèle à la longueur du panneau	356 N (80 lbf)	445 N (100 lbf)
Absorption de l'eau — % par poids, 2 h	10	10
Résistance à l'arrachement des clous	356 N (80 lbf)	400 N (90 lbf)
Poids	9,8 kg/m ² (2,0 lb/pi ²)	13,2 kg/m ² (2,7 lb/pi ²)
Caractéristiques de combustion de surface — flamme/fumée	0/0	0/0
Coefficient de dilatation thermique	15,3 x 10 ⁻⁶ mm/mm/°C (8,5 x 10 ⁻⁶ po/po/°F)	115,3 x 10 ⁻⁶ mm/mm/°C (8,5 x 10 ⁻⁶ po/po/°F)

Charge uniforme admissible due au vent (kPa) pour les panneaux de 15,9 mm

Espacement des éléments d'ossature en mm	300			400			600		
	100	150	200	100	150	200	100	150	200
Flexion I/240	4,8	3,2	2,4	3,6	2,4	1,8	1,2	1,2	1,2
I/360	4,8	3,2	2,4	2,7	2,4	1,8	0,8	0,8	0,8
I/540	4,4	3,2	2,4	1,8	1,8	1,8	0,5	0,5	0,5
I/720	3,3	3,2	2,4	1,3	1,3	1,3	0,4	0,4	0,4

Charge uniforme admissible due au vent (lb/pi²) pour les panneaux de 5/8 po

Espacement de l'ossature	12 po			16 po			24 po		
	4	6	8	4	6	8	4	6	8
I/240	100	66	50	75	50	37	25	25	25
I/360	100	66	50	57	50	37	17	17	17
I/540	91	66	50	38	38	37	11	11	11
I/720	68	66	50	28	28	28	8	8	8

Remarques : Données s'appliquant aux ossatures de bois et d'acier. Les valeurs figurant dans ce tableau sont déterminées à partir des essais menés conformément à la norme E-330 de l'ASTM et désignent la capacité du revêtement à résister aux défaillances liées à la flexion ou à l'arrachement des fixations avec un facteur de sécurité de 3,0. Ces capacités sont définies en fonction d'un diamètre des têtes des fixations minimal de 8,3 mm (0,325 po) (vis à tête évasée no 6). La résistance à l'arrachement des fixations des éléments d'ossature varie selon plusieurs facteurs, notamment le type de fixation, la longueur des fixations et les propriétés de l'ossature. La prescription des fixations relève du designer du projet. Les directives du fabricant sont mentionnées ci-dessous. Ces capacités impliquent le support permanent de chaque rebord du montant sur toute la longueur du panneau de revêtement. Le design de l'ossature ne dépend pas de ces valeurs.

— Au cours d'essais de laboratoire indépendants menés au moment de sa fabrication, le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK[®] a obtenu un résultat de « 10 » selon la norme *Standard Test Method for Resistance to Growth of mould on the Surface of Interior Coatings in an Environmental Chamber* (méthode d'essai standard de la résistance à la formation de moisissures sur la surface de revêtements intérieurs dans un caisson climatique).

Il se peut que cet essai de laboratoire ne soit pas une indication précise de la résistance aux moisissures des panneaux en situation réelle. En présence de conditions inadéquates pendant l'entreposage et l'installation de matériaux de construction ou après la fin des travaux, tout matériau peut être envahi par des moisissures. Pour résoudre ce problème, la méthode la plus efficace et la moins coûteuse consiste à protéger les matériaux de construction de l'exposition à l'eau au cours de leur entreposage, de leur installation et une fois les travaux terminés. Cela est possible grâce à un design et à des pratiques de construction efficaces.

Fixation aux murs à montants de bois pour la résistance au gauchissement

Afin de résister aux charges sismiques et dues au vent, le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK[®] d'une épaisseur de 15,9 mm (5/8 po) offre une valeur de gauchissement admissible de 1,5 kN/m (103 lb par pied linéaire) une fois posé sur des murs à montants de bois, comme l'explique le paragraphe suivant.

Le rapport maximal entre la hauteur et la longueur ne doit pas être supérieur à 1,5:1 pour que la structure puisse être considérée comme une section de mur travaillant en cisaillement. Les montants et les plaques doivent être ancrés pour résister aux forces nominales. Les murs travaillant en cisaillement comportant un revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK[®] ne doivent pas servir à résister à des contraintes imposées par les murs de maçonnerie et les murs en béton. Les panneaux de revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK[®] doivent être posés solidement sur l'ossature murale, le bord long des panneaux étant parallèle à l'ossature et tous les bords s'appuyant sur des éléments d'ossature. La pose nécessite l'utilisation de clous : calibre 11, tête de 11 mm (7/16 po) de diamètre, 44 mm (1-3/4 po) de longueur, clous à toiture galvanisés à chaud espacés de 100 mm (4 po) sur le périmètre du panneau et de 203 mm (8 po) le long des éléments d'ossature intermédiaires. Il est également possible de remplacer les clous par des vis n° 6 à tête évasée résistant à la corrosion et mesurant 41 mm (1 5/8 po) posées selon le même modèle de fixation. L'espacement des montants ne doit pas être supérieur à 610 mm (24 po) c. à c.

Installation		Le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK [®] peut être utilisé sous les parements extérieurs au lieu des produits de revêtement en gypse ordinaires habituellement utilisés, comme le parement de brique, les systèmes de finition et d'isolation pour l'extérieur comportant les précisions appropriées, la planche à clin, le parement de bardeaux, le parement de bardeaux de fente et le stuc. Si des conditions climatiques extrêmes sont possibles, le designer professionnel devra envisager de recommander que les joints des panneaux soient traités à l'aide d'un produit d'étanchéité à base de silicone et à faible module, un ruban DUROCK [®] de 25 mm (2 po) de largeur étant noyé dans le produit d'étanchéité à base de silicone à faible module. Laisser durcir le produit d'étanchéité conformément aux directives du fabricant avant d'installer la membrane étanche ou le système de parement.
Spécifications		
Partie 1 : Généralités	1.1 Portée	Spécifier conformément aux conditions du projet.
	1.2 Livraison entreposage des matériaux	Tous les matériaux doivent être livrés dans leur emballage d'origine et entreposés dans un local clos assurant la protection contre les dommages et l'exposition aux intempéries. Les matériaux endommagés ou détériorés doivent être retirés des lieux. Avant l'installation, les panneaux doivent être empilés à plat, sous réserve des directives éventuelles de l'entrepreneur responsable de la sécurité de l'emplacement, afin d'éviter toute charge excédentaire de la structure ou tout risque de trébuchement, et doivent être raisonnablement protégés contre les intempéries. Avertissement : Entreposer tous les panneaux en mat de fibre de verre SECUROCK [®] à plat. Les panneaux sont lourds; ils peuvent tomber et causer des blessures graves ou la mort. Ne pas les déplacer sans autorisation.
Partie 2 : Produits		<p>A. Revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK[®] mesurant 12,7 mm (1/2 po) et 15,9 mm (5/8 po) d'épaisseur, 1220 mm (48 po) de largeur et 2440 mm, 2748 mm et 3050 mm (8 pi, 9 pi et 10 pi) de longueur avec des bords droits.</p> <p>B. Clous — 38 mm (1 1/2 po) 44 mm (1 3/4 po), clous à toiture galvanisés à chaud de calibre 11, tête de 11 mm de diamètre (7/16 po) (au minimum).</p> <p>C. Vis — 32 mm (1 1/4 po) et 41 mm (1 5/8 po), fixations anticorrosion à tête évasée n° 6. Si des membranes étanches en feuilles ou des membranes auto-adhérentes sont placées sur le revêtement, la résistance à la corrosion doit être égale ou supérieure à un enduit galvanisé à chaud composé de 460 g de zinc par mètre carré (1,5 once de zinc par pied carré) de surface. Si des membranes contre l'air et l'eau à application fluide ou liquide sont utilisées ou si une membrane étanche qui n'est pas en feuille est placée sur le revêtement, les vis doivent avoir une résistance à la corrosion supérieure à 800 heures conformément à la norme B117 de l'ASTM. Des fixations en acier inoxydable doivent être utilisées dans les régions côtières ou en milieux agressifs. Se reporter au code du bâtiment ou à d'autres exigences.</p>
Partie 3 : Exécution	3.1 Murs — Revêtement	<p>A. Appliquer des membranes étanches et des solins conformément aux exigences applicables du code local du bâtiment et aux recommandations du fabricant de parement extérieur, selon ce qui est plus rigoureux.</p> <p>B. L'espacement maximal des fixations posées sur des surfaces verticales est de 200 mm (8 po) c. à c.</p> <p>C. L'espacement maximal de l'ossature est de 610 mm (24 po) c. à c.</p> <p>D. Le revêtement doit être complètement sec avant d'installer les membranes contre la glace et l'eau auto-adhérentes et collées ainsi que le ruban à joint. Si on ne respecte pas cette directive, l'adhérence au revêtement risque d'être insuffisante.</p> <p>E. Placer le côté portant l'étiquette « CGC SECUROCK[®] » vers l'extérieur. Bien ajuster les extrémités et les bords, mais ne pas forcer.</p> <p>F. Les fixations doivent être enfoncées à ras de la surface du panneau, sans trop les enfoncer pour ne pas briser le mat de fibre de verre, dans l'ossature.</p> <p>G. Sauf indication contraire, le revêtement en mat de fibre de verre SECUROCK[®] peut être posé soit perpendiculairement, soit parallèlement à l'ossature en bois ou en acier.</p>
	3.2 Soffites — Pose du revêtement	L'espacement maximal des éléments d'ossature pour les soffites est de 400 mm (16 po) c. à c. pour une pose parallèle aux solives et de 610 mm (24 po) c. à c. pour une pose perpendiculaire aux solives. L'espacement maximal des fixations posées sur des surfaces horizontales (soffites) est de 200 mm (8 po) c. à c.
	3.3 Joints de dilatation	Les joints de dilatation doivent être posés sur les joints de dilatation du bâtiment. Le designer professionnel doit préciser l'emplacement et la conception de ces joints de dilatation. En règle générale, un espacement maximal de 9 m (30 pi) entre les joints de dilatation de surface est recommandé.

3.4 Construction à indice de résistance au feu ou au cisaillement	Il peut exister des exigences supplémentaires en matière d'exécution pour les constructions à indice de résistance au feu ou au cisaillement, conformément au code local du bâtiment ou dans le répertoire sur la résistance thermique des ULC/UL.
3.5 Membranes résistantes aux intempéries	Aucune membrane résistante aux intempéries n'est nécessaire aux fins de la garantie contre l'exposition. Cependant, le code local du bâtiment ou les spécifications relatives au système de parement peuvent l'exiger.
3.6 Pose de revêtements extérieurs	Consulter les fabricants de parements extérieurs pour connaître les directives d'installation.
3.7 Système d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS)	<p>Comme cela est le cas pour d'autres systèmes de parement, le système d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS) est vulnérable à l'humidité qui s'infiltré par les ouvertures dans les parois comme les fenêtres, les portes, les fixations du platelage et les vides pour les canalisations et aux intersections du toit et des murs. Les fabricants exigent maintenant l'utilisation d'une membrane étanche pour la plupart des systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS) commerciaux et résidentiels afin d'assurer une protection supplémentaire contre l'humidité qui pénètre dans la paroi. De plus, les fabricants de fenêtres, de portes, de solins et de produits d'étanchéité fournissent des directives pour l'installation et l'entretien appropriés de leurs produits</p> <ul style="list-style-type: none"> • EIMA (EIFS Industry Members Association), www.eima.com. Ce site Web offre des renseignements détaillés sur l'installation appropriée des systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS), des produits d'étanchéité, des solins, concernant la fixation appropriée des systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur aux substrats et concernant l'inspection, l'entretien et la réparation des parements des systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur. • Norme E 2112-07 de l'ASTM, <i>Standard Practice for Installation of Exterior Windows, Doors and Skylights</i> (Pratique standard pour l'installation de fenêtres, de portes et de puits de lumière extérieurs) • Normes C 1481-00 (2006) de l'ASTM, <i>Standard Guide for Use of Joint Sealants with EIFS</i> (Guide pour l'utilisation de scellants à joint avec un système d'isolation et de finition pour l'extérieur) • Norme C 1397-09 de l'ASTM, <i>Standard Practice for Application of EIFS Class PB Exterior insulation and finish systems (EIFS) and EIFS with drainage</i> (Pratique standard pour l'installation d'un système d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS) et d'un système EIFS avec drainage de classe PB) <p>L'Association of Wall and Ceiling Industry (AWCI) propose des programmes de certification et de formation à l'intention des installateurs de systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur ainsi que pour les agents du bâtiment, les inspecteurs et les designers professionnels. Les noms des entrepreneurs dont les membres du personnel ont terminé avec succès la formation portant sur les systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS) figurent dans le « EIFSmart Construction National Registry » de l'AWCI. Consulter le site www.awci.org.</p>

Renseignements sur le produit

Consulter le site cgcinc.com pour les renseignements à jour sur le produit.

Marques de commerce

Les marques de commerce suivantes utilisées dans le présent document sont la propriété de CGC Inc. ou de ses filiales : Securock® et CGC Inc.

Nota

Les produits présentés dans le présent document peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions. Renseignez-vous auprès de votre représentant ou bureau local des ventes de CGC Inc.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects, résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du vendeur. Notre responsabilité se limite strictement au remplacement des marchandises défectueuses.

Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours de la date où elle aurait raisonnablement dû être découverte.

La sécurité d'abord!

Appliquer les pratiques courantes d'hygiène industrielle et de sécurité lors de l'installation. Porter l'équipement de protection personnel approprié. Lire la fiche signalétique et la documentation avant l'établissement du devis et l'installation.